



Arcy Danses Pôle2



Formulaire MAJEURS

Saison 2026-2027

Identité de l'Adhérent(e)

NOM : Prénom : Sexe : F ☐ M ☐
 Adresse : CP + Ville :
 Date de naissance : / / Age : ans Téléphone (OBLIGATOIRE) :
 Email de réception des communications (OBLIGATOIRE) :

Contacts à prévenir en cas d'accident

	Personne 1 (OBLIGATOIRE)	Personne 2 (facultatif)
Lien	Conjoint ☐ Autre ☐	Conjoint ☐ Autre ☐
Nom et Prénom		
Téléphone		
Email (en majuscules)		

Cours demandé(s)

Nom du cours		Jour et heure	Professeur	Tarif
1				
2				
	Remise 2 ^{ème} cours : (-20€), 3 ^{ème} cours (-30€) etc... au sein d'un même foyer			
	Nom, prénom, cours des autres membres			
	HORS COMMUNE (+10€)			
Total à payer ➡				€

NB : Un cours est ouvert définitivement début octobre et pour l'année sous réserve qu'il y ait un nombre d'adhérents suffisant.

PAIEMENT : Aucun remboursement ne sera effectué au-delà des 3 premières semaines de cours (cours pris ou non)

Attestation CE à établir ? OUI ☐ NON ☐ (délivrée après réception du dossier complet : règlement et certificat médical/questionnaire de santé)

➔ Chèque(s) bancaire(s) : à l'ordre de la **JEUNESSE ARCISIENNE**

	Banque	N° de chèque	Identité Emetteur	Montant € (pas de centimes)	Mois Encaissement
1					Octobre
2					Janvier
3					Mars

(Merci d'indiquer les mois de remise et le nom de l'adhérent au verso si différent de celui du chèque)

➔ CVCS : A remettre au plus tard le **30/11/2026** (En cas de non remise à l'inscription, un chèque de caution doit être fourni en dépôt par l'adhérent, il lui sera restitué lors de la réception par Arcy Danses du règlement définitif)

- Chèques vacances Nb chèques Montant total.....€
- Coupons Sport Nb coupons Montant total.....€

➔ Chèque Caution : Montant€ Banque..... N° de chèque.....
 Chèque de caution encaissé en janvier 2027 si non remise du règlement définitif avant le 30/11/2026.

➔ Espèce : Montant€

ENGAGEMENT

- ☐ **OBLIGATOIRE** : Je reconnais avoir lu les modalités décrites au verso de cette fiche.
- ☐ **OBLIGATOIRE** : Je m'engage à fournir un certificat médical ou un questionnaire de santé attestant de mon aptitude à la pratique du sport, dans un délai d'un mois au plus tard après mon premier cours.. **Au-delà, l'élève ne pourra plus être accepté en cours.**
- ☐ J'autorise Arcy Danses à me filmer, me prendre en photo et à diffuser ces images sur ses supports (site, Facebook et Instagram)

Fait à Bois d'Arcy, le

Signature



Arcy Danses Pôle2



Saison 2026-2027

1. RAPPEL IMPORTANT

♦ L'adhésion à la Jeunesse Arcisienne (association loi 1901) implique l'approbation des statuts et du règlement intérieur de la Jeunesse Arcisienne. Elle implique également des droits et des devoirs. **L'adhésion n'est effective qu'après :**

- remise de la fiche d'adhésion dûment complétée et signée,
- présentation d'un certificat médical (précisant la non contre-indication pour la pratique de l'activité souhaitée)/questionnaire de santé obtenu chez un médecin ayant de préférence une spécialité "médecine du sport".
- **règlement de la cotisation annuelle non remboursable.**

♦ Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.

♦ **La responsabilité de la Jeunesse Arcisienne n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur ou au professeur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement, de convocation pour une compétition ou du cours, ou s'ils ont signé une décharge. Le fait de laisser l'enfant sur le "pas de la porte" ou encore dans la rue ou sur le trottoir ne saurait être pris en considération.**

♦ L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de la Jeunesse Arcisienne. Tout adhérent se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section.

♦ En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

♦ Tout manquement, négligence, non-respect des statuts et règlement de la Jeunesse Arcisienne, ainsi que le non-respect des lois en vigueur causant un préjudice à l'association, engagerait la responsabilité civile et pénale de l'adhérent ou de son représentant et l'exclusion de son auteur de la section/association.

♦ Pour les mineurs (- de 18 ans), ce formulaire sera signé par les parents.

2. ASSURANCE INDIVIDUELLE - INFORMATION AUX ADHERENTS

● En vertu de l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984, les groupements sportifs sont tenus :

♦ d'**informer leurs adhérents** de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel,

● Pour l'adhérent non-licencié, soit parce que la section n'est pas liée à une fédération, soit parce que l'activité ne nécessite pas l'obtention d'une licence, **la loi oblige une couverture par une assurance.** En conséquence, nous vous demandons :

♦ de lire et renseigner complètement les documents qui vous sont remis à l'inscription :

- la fiche d'inscription comprenant une partie relative à l'identité de l'adhérent, une partie concernant l'autorisation parentale (décharge pour les enfants mineurs),
- le règlement intérieur de la Jeunesse Arcisienne.

♦ **de consulter vos contrats d'assurance individuelle**

♦ **joindre une copie de votre contrat d'assurance à votre dossier d'inscription.**

Toute remise d'un dossier d'adhésion incomplet, impliquera une invalidation automatique d'adhésion ; toute pratique de l'activité ne pourra donc être exercée au sein de la Jeunesse Arcisienne.

● Je décharge de toute responsabilité la Jeunesse Arcisienne en cas de non-observation des présentes clauses, des règles sportives en vigueur, des interdictions ou consignes données par les responsables.

3. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les données à caractère personnel recueillies dans le bulletin d'adhésion sont nécessaires pour permettre votre inscription à l'association JEUNESSE ARCISIENNE, responsable de traitement.

Elles font l'objet de traitements informatiques qui servent à vous contacter et à vous communiquer toutes informations utiles sur les services que l'association vous propose.

Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou non prévues dans les statuts de l'association.

Elles seront conservées pendant toute la durée de votre adhésion.

En faisant un mail à la jeunessearcisienne@free.fr ou en écrivant à l'adresse de l'association, vous pouvez demander l'effacement de vos données.

Arcy Danses 2026-2027

A COMPLETER : Questionnaire relatif à l'état de santé de l'adhérent

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical.

Adhérent

Nom :

Prénom :

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON.

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation allergie) ?	☐	☐
Aujourd'hui	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
 - ➔ Ce questionnaire est suffisant. Veuillez noter que les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
 - ➔ Un certificat médical est **obligatoire** pour valider l'inscription.

Date et signature :